

la patrie céleste, nous en avons l'entière confiance, par les mérites du Fils de Dieu, le prince éternel des pasteurs. Certainement les vertus si rares que nous avons distinguées avec tant d'admiration dans l'archevêque de Cologne, pendant sa vie, nous imposent cette confiance. Si, en effet, d'après l'avertissement du grand apôtre, nous ne devons pas nous désoler sur le sort de ceux de nos frères qui vont dormir dans le tombeau, comme les infidèles qui n'ont rien d'heureux à espérer, quelles ne doivent pas être nos espérances pour l'homme courageux qui fut donné en spectacle aux anges et aux hommes par l'éclat de son héroïque vertu, avant de quitter la terre ! Personne n'ignore cette force d'âme invincible, avec laquelle, même au milieu des épreuves les plus cruelles, il s'est efforcé de maintenir la pureté de la foi catholique et de la discipline ecclésiastique. Puisque donc il avait soutenu le bon combat, ne devait-il pas recevoir du plus juste des juges, Jésus-Christ, cette couronne de justice qui a été placée si haut et en attente pour tous ceux qui auront lutté avec énergie et pour la cause légitime ?

Mais comme les jugemens de Dieu sont des abîmes impénétrables, bien que nous ayons la juste et très-forte confiance que l'illustre archevêque défunt, au sortir des ténèbres de cette vie de misère, a été reçu déjà dans le séjour bienheureux de la lumière suprême, et que cette consolation de notre âme vous est commune avec nous ; cependant s'il reste encore par l'extrême fragilité de notre nature, quelque chose à expier dans l'âme de notre frère, nous supplions très-humblement le Seigneur, père de toutes miséricordes, nous vous pressons aussi, à notre exemple, d'adresser à Dieu la même prière, de purifier et d'effacer dans le sang précieux de l'Agneau sans tache, Rédempteur de tout le genre humain, les moindres souillures de cette âme si chère. Par cet effet de douce miséricorde, l'âme d'un si grand archevêque recevant au plus vite la couronne indestructible de la gloire sans terme, après avoir été sur la terre aussi noble qu'illustre, se trouvera dans les cieux à côté de tous ceux qui ont enseigné à leurs frères la science et la pratique de la sainteté, et comme un astre éclatant, elle brillera encore dans la clarté éternelle.

FRANCE.

— Nos lecteurs n'ont pas oublié que les religieuses hospitalières de Saint-Joseph, après leur expulsion de l'hospice, avaient été l'objet de la part du *Mémorial*, journal de la mairie et de la préfecture d'Avignon, d'imputations calomnieuses dirigées contre elles avec autant de cynisme que de persévérance. Il est inutile de reproduire ici les dégoûtants détails de ces calomnies, qui ont rempli pendant plusieurs mois les colonnes de la feuille de l'autorité. Cet acharnement à poursuivre, même après leur proscription sans exemple, les victimes d'une mesure sans nom, mit les dames de Saint-Joseph dans la nécessité de éter le journal susmentionné devant les tribunaux. Les tribunaux ont enfin prononcé, et le *Mémorial de Vaucluse* a été condamné aux frais, à 300 fr. de dommages intérêts et à l'insertion du jugement dans les deux journaux de la localité.

Les journaux qui, parai nous et ailleurs, se firent les échos de ces odieuses fables, ouvriront-ils aussi leurs colonnes à la réparation ? En honneur, en conscience ils y sont tenus. Nous ne voulons pas préjuger leur conduite, et nous aimerions à voir que l'on pût encore s'entendre sur un terrain neutre, sur les questions d'humanité et de charité.

— Un poète a publié, sans doute dans de bonnes intentions, une *Hymne à la Vierge, à l'usage des catéchismes et congrégations religieuses* ; cependant, entre autres choses répréhensibles, l'auteur y dit : O VIERGE QUE J'ADORE : ce qui serait probablement relevé par le *Semeur* et par les protestans, qui nous reprochent déjà très-injustement un culte idolâtrique envers la Mère de Dieu. Un autre tort de l'auteur de cette *Hymne à Marie*, c'est de l'avoir dédiée à Mgr. l'archevêque de Lyon, et de publier cette pièce sous ses auspices et à l'insu de l'illustre prélat.

— Depuis deux jours, selon les prescriptions de la circulaire de Mgr. l'Archevêque, on a commencé dans les principales églises de Paris une octave de prières pour demander à Dieu " l'entier retour de la nation anglaise à la foi catholique. " Cette octave s'est ouverte le jour même de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. Mgr. l'Evêque nommé de Luçon a prononcé à ce sujet, à Notre-Dame-des-Victoires, un discours fort touchant.

SUISSE.

— On lit dans l'*Union Suisse* :

" Un douloureux événement, une perte cruelle pour tous les cœurs chrétiens a répandu le deuil sur la ville de Fribourg, et va plonger notre diocèse dans la plus profonde affliction. Mgr. Tobie Venni, évêque et comte de Lausanne, évêque de Genève, prince S. E. R., commandeur des ordres des SS. Maurice et Lazare, etc., etc., a succombé à une longue maladie le 5 décembre, à deux heures après-midi. Né le 27 décembre 1771 et sacré le 5 septembre 1815, Monseigneur est mort dans la 71^e année de son âge et la 50^e de son épiscopat ; l'Eglise perd en lui un défenseur qui brillait du double éclat de la doctrine et de la vertu, la Suisse catholique un conducteur aussi ferme que prudent, le diocèse de Lausanne un pasteur qui lui a donné toutes ses années, toute son existence, tout lui-même. Que le Seigneur lui rende au centuple le bien qu'il nous a fait ! c'est le vœu de ses enfans reconnaissans, de tous les cœurs. "

Lusarne, le 27 novembre.— Le conseil d'Etat vient d'adresser une circulaire où il engage les ministres démissionnaires à rentrer dans l'Eglise nationale, en leur accordant deux jours pour répondre à ce dernier appel qui leur fait. Après ce délai ils seront rayés des registres des pasteurs. Néanmoins

plus des deux tiers sont décidés à persister dans leur première résolution. Beaucoup d'entr'eux s'apprentent déjà à quitter le pays, bien qu'ils soient pères de famille et ne possèdent aucune fortune. "

La *Revue de Genève* annonce qu'à peu près quarante pasteurs ont retiré leur démission. Un nombre égal demande à capituler ; ils rentreraient dans l'Eglise, mais ils voudraient une convocation immédiate des classes et une révision de la loi ecclésiastique.

ESPAGNE.

— Par un décret, en date du 16 juillet 1844, la reine d'Espagne avait autorisé les archevêques, évêques et gouverneurs ecclésiastiques, à délivrer des lettres d'ordination, des licences de confesser et de prêcher aux sujets espagnols qui avaient reçu les ordres en pays étranger ; un autre décret, daté du 10 novembre 1845, vient annuler ces dispositions ; les déclarant inapplicables aux ecclésiastiques ordonnés hors de l'Espagne depuis la publication du premier décret. En conséquence, les prélats des différens diocèses devront retirer les lettres et licences à ceux qui les euraient obtenues. Cette mesure est destinée à frapper spécialement les jeunes gens qui ont reçu les ordres dernièrement à Rome et en France.

WESTPHALIE.

— Le conflit qui s'est récemment élevé entre le gouvernement prussien et le vénérable évêque de Munster, est bien loin encore d'atteindre son terme. Les écoles des deux sexes, qu'en exécution d'un rescrit du roi, l'évêque étoit appelé à pourvoir de maîtres et de maîtresses, ont été fermées, et les élus de l'évêque expulsés par la force publique. Mais lorsque l'autorité temporelle a voulu les remplacer par d'autres maîtres et maîtresses catholiques, elle n'a pu trouver, dans toute la province, un seul individu qui voulût accepter l'héritage des victimes de la brutalité gouvernementale. Ce fait peint d'un seul trait le caractère de la population catholique de la province.

SILÉSIE.

— L'excommunication fulminée contre les prêtres apostats, Theiner et Nitchke, vient d'être étendue, par des publications en chaire, à tous les membres de l'Eglise catholique-allemande. Theiner et Jean Ronge, qui vient de reparaître à Breslau, sont cités à comparaître pardevant le tribunal criminel, pour répondre de plusieurs passages souverainement injurieux à l'Eglise catholique, extraits de leurs ouvrages. Ce n'est pas la seule tribulation de ce pauvre chef de la nouvelle secte. Un des plus cuisans chagrins qu'il ait éprouvé jusqu'à ce jour, lui vient d'un article de la *Gazette Universelle d'Allemagne*, l'un des organes les plus violens et les plus accrédités du protestantisme allemand, et qui, jusqu'ici, ne cessait de porter aux nues la grandeur de son œuvre. Dans cet article, on traite avec le plus profond dédain les discours qu'il venait de prononcer à Dresde et à Leipsick, où cette feuille s'imprime. Tant que le schisme rongien était réputé dangereux à l'Eglise, toutes les trompettes protestantes retentissaient en son honneur ; maintenant que l'on a reconnu la médiocrité du sujet et l'insuffisance de ses efforts, on rougit de ces éloges, et on les remplace par de bruyans sifflets. Le rôle du secrétaire peut être regardé comme terminé en Allemagne.

JÉRUSALEM.

— On écrit d'Alexandrie, le 30 novembre :

" Nous avons appris la mort de M. Alexander, l'évêque protestant que l'Angleterre avait établi à Jérusalem. Cet événement a eu lieu à vingt-quatre heures de marche du Caire, où M. Alexander se rendait par terre, dans l'intention de s'embarquer ensuite dans notre port sur le bateau à vapeur anglais. Ce prélat a succombé à une attaque d'apoplexie. Son corps a été porté au Caire.

" On construit en ce moment dans notre ville un temple protestant. Le projet existait depuis longtemps, mais le manque de fonds avait empêché jusqu'à ce jour de l'exécuter.

" L'école établie par les religieuses que les Lazaristes ont amenées ici, est fréquentée par toutes les jeunes filles européennes. Les Sœurs qui desservent l'hôpital des Francs donnent leurs soins à domicile aux pauvres malades, arabes et turcs. On ne saurait croire avec quel respect la population indigène les accueille, en quelque lieu qu'elles se présentent. Cela contrarie un peu les ennemis de la religion catholique, qui s'attendaient à les voir souvent insultées.

" Le malheureux évêque Alexander, dont notre correspondant nous apprend la mort, se rendait sans doute en Angleterre pour solliciter des secours pécuniaires destinés à une œuvre de propagande hérétique. Un architecte anglais, M. Stockton, envoyé par le comité de la Société protestante de Londres, était arrivé depuis peu à Jérusalem et s'occupait, de concert avec l'évêque, à dresser les plans d'une nouvelle église protestante. Les habitans voyaient avec plus la grande indifférence tous ces préparatifs dont ils ne comprenaient ni le but ni la portée, tant est peu considérable le nombre des protestans établis à Jérusalem. Mais M. Alexander ne se décourageait pas ; il espérait faire des prosélytes parmi les indigènes en usant des moyens qu'emploient les missionnaires anglais dans l'Océanie, sans songer à la différence qui existe entre les races musulmanes et les sauvages de cette partie du monde. "

SYRIE.

— Une lettre publiée par un journal de Marseille, et qui lui est communiquée par une maison respectable, contient des détails atroces sur les persécutions des chrétiens de Syrie. Nous reproduisons l'extrait suivant :

" C'est surtout le clergé qui se trouve en butte aux vexations et aux barbaries des Turcs. On a vu des prêtres liés trois par trois comme une balle "